

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
- Conditions d'accès	5
- Pédagogie	5
- Evaluation au cours de la formation	5
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6
- Organisation pratique	6

MINORI - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La [Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne](#) offre :

- une formation centrée sur l'apprentissage de base d'une ou plusieurs langue(s) orientale(s) ancienne(s) et médiévale(s) (araméen/ syriaque ; arménien ; géorgien ; arabe classique) ;
- une introduction aux contextes historiques et culturels de l'apparition, la diffusion et la préservation de chacune de ces langues ;
- une introduction au monde du Moyen-Orient, dans sa complexité historique et culturelle.

La [Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne](#) est accessible aux étudiants de toutes les disciplines, mais s'adresse de préférence à des étudiants qui ont déjà acquis en humanités ou à l'université une connaissance élémentaire du grec et/ou du latin.

Pour plus d'informations sur les masters accessibles, voir [Formations ultérieures accessibles](#)

MINORI - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Initiation aux langues, à l'histoire et aux cultures du Moyen-Orient médiéval et moderne (syriaque, arménien, géorgien).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser les fondements de(s) langue(s) étudiée(s), notamment l'écriture, le vocabulaire de base, les éléments de morphologie et de syntaxe, et de lire et traduire des textes suivis mettant en Œuvre ces connaissances.
2. Maîtriser les connaissances de base portant sur l'histoire, les cultures et les civilisations du Moyen-Orient.
3. Démontrer un socle de compétences dans le domaine d'une ou plusieurs langue(s) et culture(s) orientale(s), d'en saisir les spécificités par une approche rigoureuse, et de communiquer ces savoirs à autrui.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2020-2021
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021
- ⊗ Au choix
- ⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure. L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit 15 crédits par bloc.

Bloc
annuel
2 3

o Contenu:

o Culture et civilisation (20 crédits)

○ LGLOR1120	Introduction aux études orientales anciennes et modernes	Bernard Coulie Godefroid De Callatay Andrea Barbara Schmidt Herman Seldeslachts	30h	5 Crédits	q1	X	X
○ LGLOR1521	Introduction au monde byzantin	Bernard Coulie	30h	5 Crédits	q1 ⊕	X	X
○ LGLOR1522	Introduction à l'Orient chrétien médiéval	Andrea Barbara Schmidt	30h	5 Crédits	q1 ⊖	X	X
○ LGLOR1531	Histoire et société de l'islam et du monde arabe	Jean-Charles Ducène (supplée Godefroid De Callatay)	30h	5 Crédits	q1 ⊕	X	X

o Langues orientales (10 crédits)

Deux cours à choisir parmi

⊗ LGLOR1641	Langues araméennes (araméen, syriaque) A	Jan Tavernier (supplée Andrea Barbara Schmidt)	30h	5 Crédits	q1+q2 ⊕	X	X
⊗ LGLOR1642	Langues araméennes (araméen, syriaque) B		30h	5 Crédits	q1+q2 ⊖	X	X
⊗ LGLOR1651	Langues du Caucase (arménien, géorgien) A	Bernard Coulie	30h	5 Crédits	q1 ⊕	X	X
⊗ LGLOR1652	Langues du Caucase (arménien, géorgien) B	Bernard Coulie	30h	5 Crédits	q1+q2 ⊖	X	X
⊗ LARAB1100	Arabe moderne: niveau élémentaire I	Manhal Makhoul (coord.)	30h	5 Crédits	q1	X	X
⊗ LGLOR1660	Arabe classique I	Sébastien Moureau	30h	5 Crédits	q2	X	X

						Bloc annuel	
						2	3
⌘ LGLOR1661	Arabe classique II A	Jean-Charles Ducène (supplée Godefroid De Callatay)	30h	5 Crédits	q2 ⊕	x	x
⌘ LGLOR1662	Arabe classique II B	Godefroid De Callatay	30h	5 Crédits	q2 ⊖	x	x

Prérequis entre cours

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

MINORI - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2020-roge1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2020-hist1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2020-math1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2020-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2020-arke1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2020-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2020-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2020-rom1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2020-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2020-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2020-sbim1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2020-filo1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2020-spol1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2020-soca1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2020-germ1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2020-droi1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2020-clas1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2020-edph1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2020-farm1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2020-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Conditions d'accès spécifiques

Le programme est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette (voir [Bacheliers concernés](#)).

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Tout bachelier UCLouvain ayant suivi la [Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne](#) bénéficie d'un accès aux [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)

- à condition qu'il ait suivi au moins, dans cette mineure, un cours de même(s) langue(s) orientale(s) (A et B) durant deux années académiques et deux cours de civilisation du même domaine ;
- et moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master.

Dernière mise à jour : janvier 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres anciennes ([GLOR](#))

Responsable académique du programme: Bernard Coulie

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be

ORGANISATION PRATIQUE

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc 2 et le bloc 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits.

1. Admission et inscription

Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition ou de modalité d'admission particulières pour cette mineure.

Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à Madame Fiorella Flamini (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir [Gestion et contacts](#)).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(*) Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

3. Organisation des examens

Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la [gestionnaire de parcours](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html>).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horairistes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (reservations-fial@uclouvain.be).

Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html>). Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horairistes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020